

Madame Marisol TOURAINE  
Ministre des Affaires Sociales, de la Santé  
et des Droits des Femmes  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 18 octobre 2016

*Objet : Demande de rendez-vous avec le Collectif de défense des établissements publics de santé de l'Est du Val d'Oise*

Madame la Ministre,

Je sollicite par la présente un rendez-vous auquel je souhaite me rendre accompagné du Collectif de défense des établissements publics de santé de l'Est du Val d'Oise. Ce collectif composé de représentants des personnels, d'élus et de citoyens fut créé en mai 2015 après l'annonce de fermeture de trois établissements publics dédiés aux personnes âgées dans l'Est du Val d'Oise.

Le collectif est principalement mobilisé contre la fermeture en cours de l'hôpital Adélaïde Hautval à Villiers-le-Bel (ex Charles Richet). En mai 2015, Martin Hirsh, directeur de l'AP-HP, est venu annoncer le démantèlement de cet hôpital gériatrique qui accueillait alors 472 lits gériatriques (essentiellement des services de soins de suite et réadaptation, soins palliatifs et soins de longues durées) pris en charge par 760 agents hospitaliers. C'est pour vous exprimer ses inquiétudes sur les conséquences de cette décision sur l'offre de soin public sur le territoire et sur le sort des personnels que le collectif souhaite vous rencontrer.

L'accélération du calendrier annoncé et l'incertitude dans laquelle se trouvent les agents toujours sur place est source d'angoisse et de tension ; un agent de l'hôpital a mis fin à ses jours en février 2016 quelques jours avant la date de sa convocation à la cellule de mobilité.

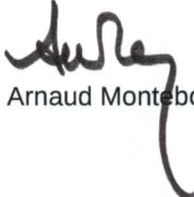
Afin de prendre le temps des échanges pour assurer des garanties en termes d'offre de soin public sur le territoire et de la concertation sur de l'avenir des personnels, Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse, avait demandé un moratoire qui a été refusé. Les demandes de rendez-vous du collectif ont également été rejetées, votre cabinet refusant de recevoir des élus et des représentants du personnel en même temps.

A ce jour, seuls 180 lits d'EHPAD subsistent dans les murs et 400 agents travaillent toujours sur site. Sur ces 400 agents, 200 doivent intégrer l'EHPAD qui sera géré par l'AP-HP à compter de janvier 2017 et jusqu'à la construction d'un nouvel EHPAD associatif qui ouvrira sur la commune de Villiers-le-Bel d'ici deux ans. Ainsi, 200 agents seront sans solution dans trois mois et ceux qui resteront dans l'EHPAD géré par AP-AP n'ont pas la garantie d'intégrer le futur EHPAD associatif.

C'est pour répondre à ces interrogations légitimes que je vous demande de bien vouloir me recevoir, accompagné d'une délégation d'élus et de personnels membres de ce collectif.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Très cordialement*

  
Arnaud Montebourg